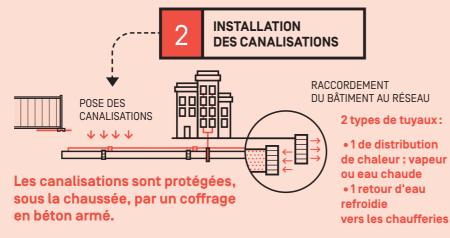
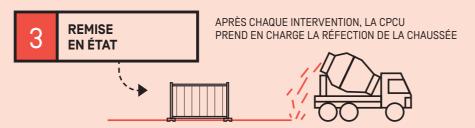
LES ÉTAPES DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT









CPCU: AGIR POUR VOTRE BIEN-ÊTRE



Ici, nous raccordons un bâtiment au réseau de chaleur urbain

Informez-vous sur notre site : www.cpcu.fr
Tous les concessionnaires :

Notre service client est à votre écoute au 01 44 68 68 20

www.paris.fr/chantiers







RECTIFICATIF

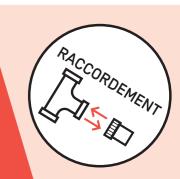
INFORMATIONS TRAVAUX
JUIN 2025

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain intervient dans votre quartier pour raccorder des bâtiments au réseau de chaleur de la Ville de Paris.



CPCU : AGIR POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

- **Du 26 mai au 31 octobre 2025**RÉF. CHANTIER : RACCORDEMENTS N° 20883 N° 20882 N° 20085
- 13^E ARRONDISSEMENT:
 Rue des Reculettes, au n° 16, au n° 18 et au n° 20









- Je suis client de la CPCU, les travaux ont-ils un impact sur ma fourniture de chaleur ?
- OUI, des impacts sont à prévoir pendant deux journées, lors des 2 arrêts réseau.
 Le premier arrêt sera réalisé le lundi 21 juillet 2025. Un deuxième arrêt sera prévu en septembre 2025.
- Les cheminements piétons et l'accès des personnes à mobilité réduite seront-ils conservés ?
- 0UI
- La circulation des véhicules et/ou des bus sera-t-elle maintenue?
- OUI, partiellement. Une déviation automobile sera mise en place.
- L'accès des services de secours sera-t-il maintenu?
- 0UI
- Le stationnement va-t-il être neutralisé?
- OUI, partiellement

À PROPOS DE LA CPCU

La CPCU fournit de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude de l'habitat et des bâtiments tertiaires en métropole parisienne. Grâce à son mix énergétique favorisant les énergies locales et renouvelables, la CPCU améliore la qualité de l'air et contribue aux objectifs de transition énergétique du territoire francilien.

Actuellement, nous intervenons dans votre quartier pour raccorder des bâtiments aux n° 16/18/20, rue des Reculettes au réseau de chauffage urbain.

Ces bâtiments vont bientôt bénéficier d'une chaleur agréable et à faible empreinte environnementale.









D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
ET DE RÉCUPÉRATION

Phase 1 Phase 2

Fin prévisionnelle: 31 octobre 2025

Rue des Reculettes RUE BARRÉE

sens rue de Croulebarbe vers rue Abel Hovelacque

Itinéraire de déviation

avec déviation partielle

Neutralisation partielle de la rue

Maintien du cheminement piéton

Mise en sens unique de la rue

Début : 26 mai 2025

Planning des travaux

Début : 26 mai 2025 Fin prévisionnelle : 31 octobre 2025 **BASE VIE** Début : 26 mai 2025 Fin prévisionnelle : 31 octobre 2025

En accord avec les services de la Ville de Paris et de la Préfecture de Police, **notre intervention** est phasée afin de minimiser la gêne à la circulation durant la durée totale des travaux :

Travaux réalisés en 2 phases

Travaux phase 1

• Rue des Reculettes :

Neutralisation partielle de la rue avec mise en sens unique de la circulation dans le sens rue de Croulebarbe vers rue Abel Hovelacque - cf carte.

Mise en place d'une déviation automobile passant par : la rue Abel Hovelacque, l'avenue des Gobelins, le boulevard Arago, la rue Berbier du Mets et la rue de Croulebarbe - cf carte.

- Maintien du cheminement piéton autour des emprises avec déviations partielles, mise en place de passages piétons provisoires - cf carte
- Au n° 1, neutralisation de 5 places de stationnement auto
- Au n° 3, neutralisation de 4 places de stationnement auto
- Au n° 6, neutralisation de 4 places de stationnement auto
- Rue Abel Hovelacque, face au n° 34:
- Face au n° 34, neutralisation de 3 places de stationnement auto pour l'installation de la base vie

Travaux phase 2

• Rue des Reculettes:

A Neutralisation partielle de la rue avec mise en sens unique de la circulation dans le sens rue de Croulebarbe vers rue Abel Hovelacque - cf carte.

Mise en place d'une déviation automobile passant par : la rue Abel Hovelacque, l'avenue des Gobelins, le boulevard Arago, la rue Berbier du Mets et la rue de Croulebarbe - cf carte.

- Maintien du cheminement piéton autour des emprises avec déviations partielles, mise en place de passages piétons provisoires et d'un pont lourd- cf carte
- Au n° 1, neutralisation de 5 places de stationnement auto
- Du n° 3 au n° 5, neutralisation de 10 places de stationnement auto
- Au n° 7, neutralisation de 3 places de stationnement auto
- Du n° 2 au n° 22, neutralisation de l'ensemble du stationnement auto

• Rue Abel Hovelacque, face au n° 34:

💴 Face au n° 34, neutralisation de 3 places de stationnement auto pour l'installation de la base vie



Phase 1

Phase 2

CPCU

Mue des Reculettes

Rue de Croulebarbe

